

Procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2015

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat Jean-Louis & Micheline, Boillat Hoehn Jeanne-Antide, Chaignat Jean-Maurice & Madeleine, Châtelain Stores (repr. p/Kozak), Christe Denise & Norbert, Commune Les Genevez (repr. p/Jean-Claude Rossinelli), Ecoeur Jean-Daniel, FC La Courtine (repr. p/Christophe Voirol), Hulmann Sabine, Gogniat Monique, Humair André, Humair Pascal, Humair Philippe, Juillerat Emilienne & Marcelin, Mauron Dominique, Moritz Stéphane, Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Laure, Negri Thierry, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pala Noémie, Paroz Claudette & Charles-Emile, Rebetez Alain, Rebetez Albert, Rebetez Cécile, Rebetez Clément, Rebetez Jean-Marc, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Schneider Raymond & Sonia, Ski-Club Les Agaces (repr. p/Thierry Negri), Ski-Club P'tit-Val (repr. p/Keller Daniel & Murer Edmond), Voirol Catherine, Voirol Christophe, Wiedmer Laurence

Invité-e-s :

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat, M. Randy Gigon représentant Le Franc-Montagnard,

Jean-Claude Salomon & Georges Froidevaux (AJSF), Vincent Pilloud (Office J+S JU),

Excusé-e-s :

Bourquin Catherine, Chaignat Olivier, Commune Le Bémont, Commune Le Noirmont, Crevoisier Michèle & Jean, Donzé-Chaignat Nathalie, Ecoeur Charles & Gabrielle, Ecoeur Laurence, Editions E+P SA, Eray Sports, Mobilière Suisse Assurances, Lovis Francis, LS Féminine Lajoux-Saulcy, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Negri Cédric, Pala Aurélie, Rebetez Daniel, Ruch Ivan, Ski-Club Delémont et des Breuleux

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 16h10 afin d'ouvrir l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (43 personnes) en les remerciant de leurs présences, et souhaite également la bienvenue à M. Randy Gigon représentant Le Franc-Montagnard.

2. Nomination de deux scrutateurs-trices

M. Raymond Schneider & Mme Jeanne-Antide Boillat Hoehn sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2014

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Présentation et approbation des comptes 14-15, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes. Celui-ci mentionne que :

- Au niveau du bilan, pour les actifs, le total des liquidités + titres se monte à CHF 182'472.27, le total des créances à CHF 653.05. Concernant les immobilisations, les bâtiments de la buvette s'élève à CHF 25'760.00, celui de la dameuse à CHF 9'510.00 et le babylift à CHF 30.00
- Pour les passifs, M. Godat signale les passifs transitoires (CHF 21'430.00). Il indique que des provisions ont été constituées pour la buvette (CHF 10'514.40) ainsi que pour les installations remontées (CHF 70'000.00). L'hypothèque s'élève à CHF 32'000.00 et le capital social à CHF 62'000.00
- Les recettes des remontées CHF 39'841.80 (saison passée : 9'420.00) du babylift CHF 2'211.55 (CHF 384.51) et les recettes de la buvette de CHF 73'649.40 (14'267.05) nous donnent un chiffre d'affaires brut de CHF 115'702.75 (24'071.55)
- Une provision pour l'entretien et réparation des installations a également été constituée pour un montant de CHF 30'000.00
- La location de la buvette s'élève à CHF 4'585.00
- La location de l'espace publicitaire s'élève à CHF 6'800.--
- Les amortissements s'élèvent à CHF 2'250.-- pour le bâtiment de la buvette et de CHF 20.-- pour le babylift.
- Le bénéfice de l'exercice 2014/15 se monte à CHF 3'024.80

M. Godat donne lecture du rapport délivré par l'organe de contrôle Révi Ajoie Sàrl.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour tout le travail effectué ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés. Un grand merci pour leurs collaborations.

Les comptes sont ensuite soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2014/15

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2014/15. Concrétisation de divers projets dont spécialement le garage de la dameuse.

La moyenne des ouvertures est d'environ 21 jours par hiver de la création de notre société. Avec 26 journées complètes ainsi que 2 après-midi (babylift uniquement), cette saison fait partie des bonnes années de notre coopérative. La saison a débuté le 28 décembre avec l'ouverture du babylift uniquement, et l'ensemble des installations a fonctionné du 29 décembre au 2 janvier ! Après quelques semaines de pause, les activités ont repris le 24 janvier et ce jusqu'au 1^{er} mars.

Cette saison, nous avons pu compter, comme d'habitude, sur l'aide précieuse des bénévoles. Ce sont quelques 70 personnes qui ont pris part à notre fonctionnement ! Il faut préciser qu'il faut env. 13 personnes par journée d'activité !!!

La présidente remercie de tout cœur les bénévoles toujours disponibles, ainsi que les clients présents et de tous horizons !!!

Les 2 ski-clubs régionaux des Agaces et du Petit Val ont organisé leur slalom respectivement les 21 et 22 février. Malheureusement la coupe Didier Cuche prévue le 24 janvier n'a pas pu avoir lieu en raison du manque de neige !

Côté finances, le résultat de cette période se traduit par un bénéfice de CHF 3'024.80, ce qui est très satisfaisant. Notre capital social se monte à CHF 62'000.-- pour 620 parts. (augmentation de 2 parts)

L'inauguration de notre garage à dameuse a eu lieu le samedi 20 septembre 2014 à laquelle nous avons convié la population ainsi que nos partenaires

La soirée raclette a rencontré un très vif succès et s'est déroulée dans d'excellentes conditions d'enneigement, ce qui a permis au ski-club des Agaces de mettre sur pied la descente aux flambeaux. Merci à eux pour leur précieuse collaboration !

Notre soirée « remerciements » des bénévoles a, comme à l'accoutumée, rencontré un très vif succès et ce, malgré l'interdiction de feux ! A noté que les bénévoles ne s'engagent pas seulement durant la période hivernale, mais également pour faire du bois, nettoyer, donner un coup de peinture à la buvette ou tout autre travail pour l'entretien des installations.

La buvette a été louée à 34 reprises, un peu moins que l'année passée (50). Un très grand merci à Martine pour son dévouement et sa disponibilité ! L'assemblée l'a applaudit chaleureusement !

Laure remercie Henriette & Otto pour l'excellent travail durant toute la saison. Ils nous ont annoncé, qu'après 4 saisons, qu'ils préféreraient « rendre leurs tabliers » faute de disponibilité! Des solutions ont été trouvées en les personnes d'Adrienne Jecker, Odile Clémence, Laurence Schneider-Ecoeur, Laurence Wiedmer, Claire-Lise Racheter ainsi que Sabine Huret qui feront un tournus !

Laure remercie également toute l'équipe de la buvette pour tout le travail accompli.

Renato Pala est également remercié pour l'excellent travail dans la tenue du site internet ainsi que pour son soutien tout au long de l'année !

La Présidente profite de remercier particulièrement la commune (maire & conseillers) pour la prise en charge du déneigement du chemin d'accès au téléski !

Catherine Bandelier a animé (comme chaque 2 ans), une soirée consacrée aux 1ers secours. Un grand merci pour ce précieux service !

Le comité s'est rencontré à 5 reprises ainsi que quelques petites réunions à l'extérieur pour divers travaux. Il a effectué une sortie marche suivie d'un souper le 29 août dernier où le comité a dégusté un excellent repas aux Fouchies au-dessus de Courtételle. Grand merci à Daniel pour l'excellente organisation !

Laure remercie encore les 10 membres du comité pour le travail accompli.

6. Communications

La Présidente parle de 2 points :

1. Travaux pour la station de départ du téléski : des contacts ont été pris et les frais se montent à env. CHF 300'000.--. Il faut anticiper et c'est pourquoi, il a fallu faire des provisions !

2. TVA : dans les comptes ces dernières années, nous atteignons souvent le chiffre d'affaires de CHF 100'000.--, nous obligeant à la TVA. Nous parlons de créer éventuellement une 2ème entité qui gèrerait la buvette et qui verserait son bénéfice à la sté coopérative du téléski pour investir dans le téléski ! Nous sommes en réflexion dans ce sens afin d'éviter cette fameuse TVA et vous serez probablement amené à voter cette proposition lors de la prochaine assemblée en 2016 !

Laure nous informe des principales activités planifiées en 2016:

- **30 janvier 2016** : traditionnelle soirée raclette avec une descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **31 juillet 2016** : soirée du 1^{er} août

Le téléski est prêt à être mise en fonction. Merci à tous ceux qui ont participé aux travaux !
Les pistes de fond sont ouvertes mais pas encore balisées !!!

Laure termine en réitérant ses remerciements à toutes les personnes qui ont activement œuvrés pour le bon fonctionnement de nos installations. Remerciements également à la presse, présente à notre assemblée, ainsi qu'aux membres du comité.

L'assemblée remercie la présidente par ses applaudissements.

7. Divers et imprévus

Thierry Negri, au nom du Ski-Club des Agaces, remercie la société du téléski pour le soutien envers le ski-club tout au long de l'hiver. C'est un plaisir de collaborer avec !

Daniel Keller, président du Ski-Club P'tit-Val qui fête cette année leurs 40 ans, signale qu'ils organiseront la coupe Didier Cuche, cette année, sur 2 jours aux Savagnières, car ce sont les finales ! Il remercie également la société coopérative pour le soutien envers leur société.

Dominique remercie notre Présidente pour l'excellent travail effectué et souligne qu'il fait vraiment très bon travailler avec elle !

L'assemblée est clôturée à 16h40 !

Les participant-e-s sont invité-e-s à participer à la rétrospective du 20^{ème} anniversaire de la sté coopérative du téléski qui débutera à 17h00 et lors de laquelle le DVD « Prenez l'archet ! » (film des 20 ans de la société coopérative) !